

# Compte rendu de la réunion du Comité Territorial LPO Limousin du 9/01/2024

	Présent(e)			Absent(e)
Membres du CT	secrétaire séance	à Uzerche	en visio	excusé(e)
Gilles CHESTERMAN			Χ	
Bernard FAURIE		X		
Didier DUPONT		X		
Quentin GIRAUD				X
Sylvie HEINTZ		X		
Philippe HUBERT		X		
Guy LABIDOIRE			X	
Patrick LABIDOIRE		X		
Dominique MARTIN		X		
Marie-Laure MIEGE	X	X		
Xavier MILLON		X		
Gérard NONIQUE-DESVERGNES		X		
Jean-Paul OLLIER		X		
Didier RENSON		X		
Amandine SANCHEZ			Χ	
Pierre VERNEUIL		X		
Salarié(e)(s)		X		
Jérôme Roger		X		
Mathieu André				
Adhérent(e)(s)				
Intervenant(e)(s) extérieur(s)				

► Validation du CR du 14/11/2024 → Le CR du CT du14/11/2024 est validé.



## A. Communication des activités des salariés de la Délégation

#### A1. Projet de création de placette de nourrissage à Milan royal.

Mathieu ANDRE nous présente le projet de placette à GROS-CHASTANG (19) pour le Milan royal.

L'aire de nourrissage est un outil de conservation de l'espèce, les Milans royaux étant des charognards.

L'installation de placettes de nourrissage aide à remédier à la régression des populations.

Le traitement des déchets non polluants est plus efficace sur le plan sanitaire, c'est un équarrissage naturel.

L'aire de nourrissage de GROS-CHASTANG réceptionnera de la viande d'élevage.

Alors que pour la plateforme de ST-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE (19), des déchets de boucherie sont récupérés dans un abattoir d'Argentat ou sur le marché.

Les placettes de nourrissage sont réglementées par l'Arrêté du 08 décembre 2011établissant les règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés.

Quelques règles issues de ce texte :

- la placette doit être clôturée,
- obligation de remplir un registre
- 300 kg par apport
- obligation de retrait des restes 7 jours après le dépôt

#### Le projet :

Ce sera une placette d'équarrissage naturel sur une parcelle communale à proximité du chemin de Villages en Barrages en descendant sur la Dordogne.

La parcelle est soumise au régime forestier.

9 exploitations agricoles fourniraient la placette en animaux morts.

Le financement fait suite à un appel à projet interne à la LPO.

Des travaux programmés :

Un chantier de bucheronnage a été réalisé par les élèves de Neuvic pour dégager la plateforme et pour créer une voie d'accès pour les oiseaux.

La clôture de la parcelle et l'aménagement du site devraient être réalisés par un chantier bénévole.

La validation du site par la DDETSPP devrait être effectuée pendant l'hiver 2024.

Le suivi de fréquentation par piège photos serait mis en place.

Le projet d'un observatoire est à définir.

Une sensibilisation du grand public et des scolaires serait réalisée.

Bilan des comptages de milans royaux au 09/01/2024 :

- 8 dortoirs
- 392 oiseaux
- 15 observateurs

# B. Points devant faire l'objet d'une prise de décision

# **B1.** Projet CEN NA à l'étang du Brudoux (87) : compte rendu Commission Sollicitation et stratégie à adopter.

Jérôme ROGER nous rappelle que la LPO avait été sollicitée par le CEN pour le marais du Brudoux (87). Le CEN avait demandé un devis pour réaliser un inventaire de l'avifaune dans l'optique d'une mise aux normes de l'étang, pour refaire la digue. Il devait peut-être faire une dérivation de l'étang.

L'étude devait se faire cet hiver, mais le CEN a constaté plusieurs problèmes : digues très dégradées, Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) très présentes (Jussie, Myriophylle,...)

La conséquence de ces complications amènerait le CEN à s'orienter vers un effacement de l'étang.

Pourtant le site a connu, par le passé, la nidification de la Sarcelle d'hiver.

Le Bihoreau gris passe régulièrement sur le site.

Il y a également une héronnière.



Le devis a été signé.

Les conseillers scientifiques sont allés sur le terrain.

L'OFB et la DDT ont dit qu'il fallait intervenir : Dans la majorité des cas, avec un tel envahissement d'EEE la décision porte sur l'effacement de l'étang.

La mise aux normes est très chère alors que l'effacement est bien moins onéreux.

Les étangs au dessus sont remplis d'EEE. Est-ce que l'on va demander l'effacement de tous les étangs ?

On regrette l'effacement, la demande de devis d'inventaire a été faite pour une dérivation de l'étang. Le conseil scientifique valide l'effacement, ils ne font plus la mise aux normes.

Une décision doit être prise quant à la réalisation de l'inventaire dans de telles conditions. On ne veut pas être associé en termes d'image à une destruction d'habitat. Et quel intérêt de faire un inventaire alors que la décision destruction est déjà actée.

Résultat du vote « pour l'arrêt de l'inventaire » :

Oui: 13Non: 0Abstention: 2

Au niveau du paysage, l'étang du Brudoux est remarquable.

En termes d'oiseaux, on perd plus que l'on gagne.

Les lois environnementales sont faites pour ceux qu'ils veulent bien les suivre...

#### B2. EPOPS 100 : infos et proposition d'organisation financière.

Pour ne peut pas vendre le magazine EPOPS : un don sera demandé et les personnes pourront mettre plus si elles le souhaitent. On n'affiche pas de prix.

D'après Xavier MILLON, le prix de revient du prochain EPOPS va dépasser les 10 euros car il sera plus volumineux et la mise en page n'est pas la même (format A4).

Si le numéro 100 coûte 13 euros, on valide tout de même un tirage à 75 exemplaires.

Il reste des exemplaires de l'ancien numéro sur des sites, et certains n'en n'ont plus. Il serait souhaitable de réaliser une redistribution.

#### B3. Assises 2024 à Noailles. Déroulement.

Les Assises territoriales se dérouleront à Noailles, le samedi 23 mars 2024.La commune est facilement accessible par l'A20. Thierry LACORRE de l'association NOAILLES Environnement doit réserver la salle pour nous.

Il faut s'assurer qu'il y ait internet, l'audio, un écran...

D'après Bernard FAURIE il y a de belles balades à faire autour de NOAILLES.

Nous devons réaliser un diaporama commun.

Les personnes pressenties pour des interventions : à voir...

Amélie POSSICH DOCOB Natura 2000 Raphaël BUSSIERE Pie-grièche écorcheur ?

Guy LABIDOIRE: Cigogne noire

Dominique TESTAERT : Réserve Argentat Amélie POSSICH et Arnaud : Refuges

Mathieu ANDRE : Aires de nourrissage Milan royal

Xavier MILLON: EPOPS

Anthony VIRONDEAU : Oiseaux des carrières

Laura TAYSSE et Guy LABIDOIRE : Plantation de haies

Les groupes géographiques (Corrèze, Creuse et Résobénévole 87) devront faire une synthèse des activités de l'année 2023. Nous maintenons le vote électronique et le vote par voie postale pour les adhérents qui n'ont pas de mail.

Le renouvellement des conseillers concerne six personnes : Didier DUPONT, Philippe HUBERT, Gérard NONIQUE-DESVERGNES, Amandine SANCHEZ, Xavier MILLON, Jean-Paul OLLIER. Jean-Paul OLLIER ne souhaite pas se représenter.

Il faut lancer un appel à candidature et lancer les invitations aux officiels.

On ne peut que regretter que la date des assises de la LPO soit la même que les AG du GMHL, de la SLO et de la SLEM.



### C. Points d'information et suivi des projets

#### C1. Groupe Corrèze.

Le programme Refuges est porté par Amélie POSSICH et Arnaud ; ils sont très motivés et sérieux, Ils doivent faire une intervention en mars.

Les conférences sur la biodiversité fidélisent les personnes, étoffent les adhésions et le bénévolat.

Les deux voyages programmés sont complets : Crau-Alpilles, et l'Île d'Oléron.

Le renouvellement du vidéo projecteur a été effectué.

Le groupe s'occupe de l'organisation des Assises de Noailles.

La Nuit corrézienne de la Chouette va être organisée en mars sur 4 sites : Argentat, Saint-Clément, Curemonte, Brive-la-Gaillarde (Vallée de Planchetorte).

La journée d'accueil des nouveaux adhérents se déroulera le 29 mai 2024.

#### C2. Groupe Creuse.

Une journée a été organisée à l'Etang des Landes avec la réunion trimestrielle.

Le voyage en baie de Somme s'organise.

Plusieurs interventions ont été réalisées :

- Lycée professionnel de Saint-Vaury
- Chabrières sur les aires de rapaces
- Planter des haies refuges avec verger sur Crozant

Une prise de contact a eu lieu avec le Bois de Lacheze.

Une nuit de la chouette sera effectuée au mois de mars.

Plusieurs sorties sont prévues.

#### C3. Groupe Résobénévole 87.

Une restructuration du groupe est en cours suite au départ d'Elise MORANGE.

Le groupe fonctionne de façon plus collégiale.

Lors des sorties, il y a toujours du monde.

La nuit de la chouette est organisée par Christian Doucelin

Le groupe a beaucoup de demandes de tenue de stands : mairie, écoles, festivités...

#### C4. Quoi de neuf ce mois-ci?

- Jean-Pierre LECRIVAIN : Didier DUPONT a adressé des condoléances au nom du CT.
- Le lancement du réseau juridique se tiendra en visioconférence le 31/01/2024 avec une présentation du réseau et de ses objectifs. Les thèmes abordés seront : l'évolution de l'organisation, la présentation les outils et la façon de travailler, siéger dans des commissions : quels sont les ressorts possibles ?
  C'est une sensibilisation sur des sujets juridiques
- Région : il y a des postes à pourvoir au comité régional biodiversité. La région souhaite 3 personnes de la LPO Didier DUPONT veut bien continuer.
- CESER : un poste retenu : c'est Joël BOEUFGRAS qui va l'occuper.
- Didier DUPONT et Gérard NONIQUE-DESVERGNES vont participer au Conseil National à Orléans les 18,19,20 et 21 janvier 2024.

#### C5. Bois de Bouéry. Point d'information.

Les bénévoles de l'association de défense sont m éfiants car les décisions peuvent évoluer.

EDF ENR: en fonction de ce qui se passe en 2024, ils pourraient revenir sur leur position.

Pour l'instant, c'est une suspension du projet éolien.

Même si par accident, la Cigogne noire ne revenait pas en 2024, c'est un site à enjeux car c'est un site favorable. Il y a un habitat d'espèces.



Aurélien SALESSE a proposé une surveillance discrète et régulière du bois.

Il serait souhaitable que l'OFB passe sur le site et que cela se sache.

Guy LABIDOIRE veut bien appeler la propriétaire mais il faut attendre la réunion avec EDF.

En tout état de cause, on doit rester vigilant.

EDF a fait beaucoup d'investissements sur le site.

Dans les projets d'éoliennes, ils doivent intégrer la Cigogne noire.

#### C6. Réunions Comité Régional NA. Point d'information.

La réunion ne s'est pas déroulée.

#### C7. Actualisation Charte de relation LPO - LPO NA - DT.

Cf point C6.

#### C8. Projet Charte des Groupes à l'échelle NA.

Projet chartes des groupes : comment travailler ensemble pour faire une charte commune ?

Jean-Paul OLLIER souhaite que nous nous rappelions de la construction de cette charte. Il faut prendre en compte l'histoire. Il ne faut pas céder aux pressions de la LPO France et il faut faire attention pour garder une certaine indépendance.

#### C9. Document abandon de frais : mode d'emploi 2023.

Pour l'instant, ce n'est pas très clair, des personnes ont reçu un courrier de la LPO France, d'autres non. Certaines personnes envoient directement leur document à la LPO France. Jérôme ROGER rappelle que le document doit être visé par la délégation territoriale. Un document avait été envoyé par mail avec les missions.

#### C10. Groupe Forêt: informations.

Amandine SANCHEZ rappelle qu'un des projets de la LPO France est « l'arbre et la haie ».

De ce fait, la LPO devrait investir pleinement sur le groupe forêts.

Dans le cadre de la Journée internationale sur la forêt, en mars 2024, une animation dans la Forêt de la LPO Limousin dans les Monts d'Ambazac serait effectuée par le CEN.

Les intervenants partenaires seront : l'ONF, le CRPF, la LPO, les trois associations locales de particuliers.

Une invitation au PNR de Millevaches sera effectuée.

Une intervention à St-Léger-la-Montagne (tourbières des DAUGES) sera réalisée, la date n'étant pas encore fixée.

Le martelage ONF Haute-Vienne dans Forêt de douglas de Compreignac aura lieu le Jeudi 11 janvier, il reste de la place.

Il y aura également un martelage en Creuse le 25 janvier 2024 à CHERBAILLOUX.

#### C11. Wetlands 2024.

Bernard FAURIE a lancé l'opération mais il n'a pas beaucoup de retours.

Pierre MARTHON a appelé Bernard pour donner son accord.

De nouveaux observateurs vont faire des sites.

#### C12. Point info sur le suivi du Grand-duc d'Europe.

Une réunion « Oiseaux rupestres » a eu lieu 04 décembre 2023. Nous avons décidé de suivre le Grand-duc d'Europe dans tout le Limousin.

Les sites recensés actuellement sont au nombre de 64 : 12 en Haute-Vienne, 25 en Creuse et 27 en Corrèze.

Un protocole a été réalisé et distribué aux différents observateurs.

A ce jour, 19 sites ont été visités, 11 sont occupés.

L'OFB demande si on suit aussi le Faucon pèlerin.

Actuellement il y aurait 23 observateurs + l'OFB



#### C13. Bilan de l'opération tournesol 2023.

L'opération tournesol a été une réussite. 30 bénévoles ont été mobilisés sur les 3 départements.

Environ 300 personnes ont bénéficié de ce service : 2/3 d'adhérents et 1/3 de non adhérents

Les producteurs sont Elie CHARRIAU à PAGEAS (87) et Mme LABASSE PRESSIGNAC-VICQ (24) ; tous les deux produisent leurs graines en bio.

Au total, plus de 9 tonnes de graines ont été distribuées.

L'engagement financier était de 11567 €.

L'excédent est de 4344 €.

#### C14. Point info : adhésions.

Jérôme ROGER fait un point sur les adhésions 2023 :

935 adhérents ce qui correspond à une augmentation de 12% en moyenne sur les trois départements, dont 12 % en Corrèze, 30 % en Creuse et 6 % en Haute-Vienne.

#### D. Questions diverses

#### D1.

Philippe HUBERT nous informe que LNE souhaiterait faire un calendrier commun pour les sorties et un Forum des associations naturalistes, de toutes les associations.

LNE va changer de nom → FNE

#### D2.

Les Etablissements PONTHIER ont fait un chèque de 1710 € pour la LPO.

Il faudrait que Jérôme ROGER leur fasse un reçu pour la comptabilité.

Ils ont un projet de verger expérimental, ils souhaiteraient travailler avec nous.

fin du CT à 23h Prochain CT : le 6/02/2024

Validé le 6/02/2024